





# sommaire

#### Le billet **UNE RENTRÉE OPTIMISTE**

C'est un numéro très riche que nous vous proposons. Compte tenu du développement de notre secteur, il nous a semblé d'abord opportun de revenir sur les conditions d'utilisation des camping-cars, vans, fourgons mais également des mobil-homes. Si les camping-cars, vans et fourgons sont assimilés à des véhicules comme les autres, ils exigent de connaître un minimum leur réglementation. Ceci vaut pour les utilisateurs, mais également pour les collectivités qui, pour certaines, continuent à promulguer des arrêtés restrictifs n'ayant pas lieu d'être. Ce n'est pas toujours de la mauvaise volonté mais plus souvent par méconnaissance. Nous poursuivons également dans ce numéro la publication des résultats de l'enquête réalisée par Ipsos permettant de mieux comprendre les profils et les comportements des camping-caristes et « vanlifers » (vans et fourgons). Ces informations sont des pépites pour les collectivités touristiques qui les accueillent : en connaissant mieux ces touristes, elles peuvent ainsi améliorer leurs services. Et côté constructeurs, de concevoir des produits au plus près des besoins de leurs clients. De quoi envisager un avenir serein.

Bonne rentrée!

Le comité de rédaction



75013 Paris - contact@univdl.org • Tél. 01 43 37 86 61 Directeur de la publication : Pierre Rousseau.

Comité de rédaction: François Feuillet, Patrick Mahé, Antoine Gueret, Hervé Gautier,

Stéphanie Dupérié.

Conception, réalisation: Denfert Consultants.

Crédits photos: Adria, Pilote, DR, UNI VDL, IRM, CapFun, Résidences Trigano, Rapidhome, Laurence Bouchet, Bavaria, RCCF, R3CF, Camping-car club Rhône-Alpes, Eriba, Autostar, Petit Futé, Michelin, Magali Selvi, Thor, Rapido, Kanenori / Pixabay, CLC, Mageo.

N° ISSN: 1164-9062

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

# LES RÈGLES D'USAGE DES VÉHICULES DE LOISIRS



Quels sont les droits et obligations des usagers de camping-cars, vans, fourgons et caravanes ? Peut-on installer un mobil-home là où on le souhaite ? Petit tour d'horizon des principaux points législatifs ou réglementaires.







#### Camping-cars, vans et fourgons, des véhicules comme les autres?

Oui. Selon le code de la route, ce sont des véhicules comme les autres (M1).

#### **Quelles sont les différences** entre camping-cars, vans et fourgons?

Juridiquement il n'y a aucune différence entre ces véhicules. Ils diffèrent cependant par leur taille et leur conception. Un van affiche généralement 5 mètres de long et 2 de hauteur et de largeur ; un fourgon aménagé 6 mètres de long et plus de 2 mètres de haut et un camping-car de 5,5 à près de 8 mètres de long.

#### Faut-il un permis poids lourd pour prendre le volant?

Nul besoin de ce type de permis dans la majorité des cas puisqu'un permis B classique suffit pour conduire un véhicule dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 tonnes.

#### QUELLES SONT LES RÈGLES DE STATIONNEMENT SUR LA VOIE **PUBLIQUE?**

Ces règles sont identiques à celle des véhicules de tourisme. Cela signifie que les camping-cars, vans et fourgons peuvent stationner partout où cela est autorisé pour les voitures et ce pour une durée maximale de 7 jours.

#### Est-il possible de tracter?

Oui, mais il est important de bien se renseigner sur ses droits en fonction de son véhicule. Cette information figure sur la ligne F3 de la carte grise. En général, les titulaires du permis B sont autorisés à tracter une remorque d'un PTAC de 750 kg.

#### Quelle est la différence entre camper et stationner?

Stationner suppose de garer son véhicule sans occasionner de gêne ou de danger, dans le respect du marquage au sol et des panneaux relatifs au stationnement. Camper, en revanche, n'est pas autorisé sur la voie publique : toute installation extérieure, déballage d'accessoires,

#### « NOUS PROPOSONS GRATUITEMENT UN SOUTIEN AUX COMMUNES »

TÉMOIGNAGE DE BENOÎT FERREIRA, CHARGÉ DE MISSION AU COMITÉ DE LIAISON DU CAMPING-CAR (CLC)



Historiquement, l'objectif du CLC est de maintenir le meilleur accueil possible des camping-cars, vans et fourgons sur le territoire français. Pour

ce faire, l'association veille, depuis 20 ans, au respect de la réglementation en termes d'interdiction de stationner, de barres de hauteurs et panneaux illégaux ou encore d'arrêtés municipaux abusifs. Nous proposons gratuitement un soutien méthodologique dans la mise en place de schémas d'accueil, l'application des réglementations, la recherche de subventions ou encore l'assistance juridique. Dans certains communes nous constatons de réels problèmes de gestion des flux qui nous invite à une pus grande compréhension. Tout est une question d'adaptation au contexte et aux contraintes. Aussi, les collectivités locales. les intercommunalités ou les offices de tourisme ne doivent pas hésiter à prendre contact avec nous et à envoyer une demande d'information à l'adresse bferreira@univdl.org

Retrouvez-nous également au salon des maires en novembre (voir p.17). ou calage sont considérés comme du camping. Et donc verbalisables.

## Le permis de conduire va-t-il évoluer ?

L'Union européenne a lancé une consultation sur une réforme du permis de conduire. Parmi les sujets brûlants pour les camping-caristes, l'éventuelle possibilité de conduire un véhicule de 4,25 tonnes avec le permis B. À suivre...

#### Quels sont les besoins des camping-caristes et possesseurs de vans/fourgons?

Les camping-cars, vans et fourgons ont avant tout besoin de pouvoir stationner près des commerces, des lieux touristiques ou dignes d'intérêts. Ce sont des véhicules autonomes, qui ont peu de besoin. De temps en temps ils doivent pouvoir remplir leur réservoir en eau et vidanger leurs eaux grises et noires. La vidange doit se faire obligatoirement dans des lieux dédiés à cet effet.

## Quelle est la différence entre aire d'accueil et aire de services ?

Une aire de services est réservée aux opérations de vidanges des eaux noires et grises, d'approvisionnement en eau et de dépôt des déchets. Une aire d'accueil, elle, permet aux camping-cars, vans et fourgons de stationner sur un terrain stabilisé. Cependant nombre d'aires d'accueil font également office d'aires de services. Les aires d'accueil peuvent être publiques

## LES COMMUNES PEUVENT-ELLES LIMITER LE STATIONNEMENT?

Aucune interdiction de stationnement générale et absolue ne peut être prononcée à l'encontre des camping-cars, vans et fourgons. Si certaines communes souhaitent préserver leurs sites sensibles, elles peuvent limiter le stationnement par un arrêté dûment motivé, à condition que l'interdiction concerne l'ensemble des véhicules de même gabarit, poids et masse.

ou privées, gratuites ou payantes et proposer des niveaux de service très différenciés (vidanges, eau, bornes électriques, Wi-Fi, bloc sanitaires, accès sécurisé, etc.).

#### La taxe de séjour est-elle applicable aux camping-cars, vans et fourgons?

Une taxe de séjour est susceptible d'être prélevée en cas de stationnement sur des emplacements dans les aires de camping-cars et les parkings touristiques, les terrains de camping, les terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air.

#### Qui sont les fabricants de VDL?

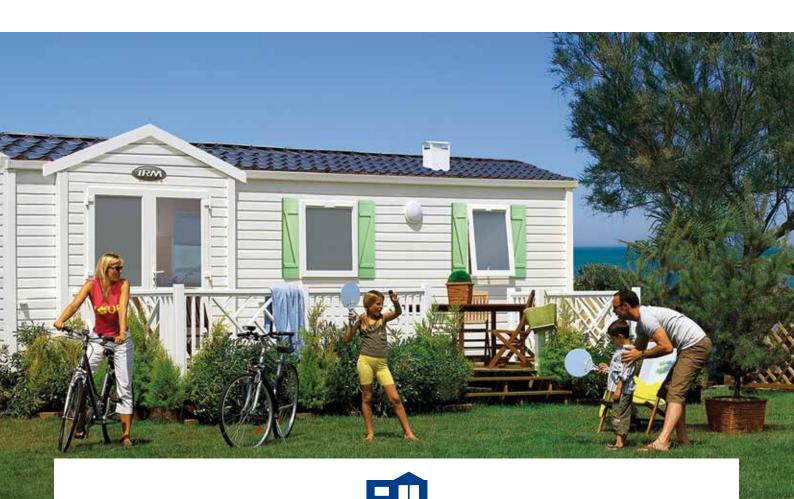
La France est l'un des leaders européens du secteur avec de nombreux industriels répartis sur tout le territoire, notamment dans l'Ouest, en Auvergne Rhône-Alpes, mais aussi dans l'Est. Les trois premiers constructeurs français sont Trigano, Rapido et Pilote.

#### **ET LA CARAVANE?**

La caravane est définie comme « un véhicule terrestre habitable destiné à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir, conservant en permanence ses moyens de mobilité lui permettant de se déplacer par elle-même ou par traction et que le code de la route n'interdit pas de faire circuler ». Pour une caravane, il faut distinguer stationnement et installation. Lorsque la caravane est attelée à une voiture, garée pour une courte durée et qu'elle peut être à tout moment déplacée, elle est en stationnement. Dans certains cas le stationnement peut être interdit par une commune par exemple pour des raisons de circulation. On parle d'installation lorsque la caravane est immobilisée. Une caravane peut être installée uniquement dans un camping, dans un terrain privé (avec l'accord du propriétaire) ou dans une aire de garage dédiée, et ce pour trois mois. Au-delà de trois mois, une déclaration est à faire à la mairie. Lorsque le propriétaire de la caravane ne l'utilise pas, il peut l'entreposer dans le terrain de sa résidence principale sous réserve de ne pas s'en servir comme habitation et que la caravane garde ses moyens de mobilité. Là encore si cela dépasse les trois mois, une déclaration préalable est à faire en mairie. L'idéal est de consulter le service urbanisme de sa mairie pour connaître les règles applicables.

Les caravanes sont soumises aux mêmes règles que tout véhicule à moteur concernant l'éclairage et la signalisation. Si la caravane dépasse les 2 m 10 de large, le véhicule tractant doit ajouter des rétroviseurs additionnels. Enfin, en tant que véhicule, les caravanes doivent être assurées.

Sources : service public, codes de l'urbanisme et de la route.



#### Qu'est-ce qu'un mobil-home?

Selon le code de l'urbanisme « sont regardés comme des résidences mobiles de loisirs les véhicules terrestres habitables qui sont destinés à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir, qui conservent des moyens de mobilité leur permettant d'être déplacés par traction mais que le code de la route interdit de faire circuler ».

Les mobilhomes sont également appelés résidences mobiles de loisirs, notamment dans les textes officiels.

Il n'est pas possible d'installer un mobil-homme dans son jardin.

#### Où l'installer?

Les résidences mobiles de loisirs ne peuvent être installées que dans :



#### Quelles sont les différences entre un parc résidentiel de loisirs (PRL) et un camping?

Les campings sont ouverts 6 à 9 mois par an alors que les PRL le sont toute l'année, sans interruption. Les occupants dans un PRL peuvent être propriétaires d'un mobil-home, mais aussi de la parcelle sur laquelle il est installé, parcelle qui doit rester accessible en permanence. Autre différence, la superficie minimum d'une parcelle d'un parc résidentiel de loisirs est de 200 m² contre 100 à 160 m² pour une parcelle en camping.

# Quelles sont les règles d'installation?

Le mobil-home doit être calé sur le sol sans être fixé par un aménagement quelconque. Seuls les terrasses et auvents démontables sont autorisés. Les raccordements aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, d'électricité, de gaz, de téléphone, de télévision et autres réseaux similaires doivent être facilement démontables.

# Quelle est la surface d'un mobil-home ?

Les résidences de loisirs ne peuvent excéder 40 m². Cependant il est possible de leur adjoindre une terrasse ce qui permet d'augmenter leur surface utile, notamment si la terrasse est couverte. L'aménagement intérieur, lui, est extrêmement variable : une à quatre chambres, une ou deux salles de bain, des toilettes, un coin cuisine avec ou sans lave-vaisselle, un salon central, etc.





# Quelles sont les taxes applicables aux propriétaires de mobil-home ?

Les mobil-homes installés en camping ou au sein d'un PRL ne sont pas assujettis à la taxe foncière, ni à la taxe d'habitation ou aux taxes d'urbanisme. En revanche, les occupants doivent s'acquitter de la taxe de séjour le cas échéant.



# Quels sont les principaux constructeurs français de mobil-homes ?

- Bio Habitat
- Rapidhome
- Mobil-home Louisiane
- Mobil-home Rideau
- Résidences Trigano

# Que deviennent les mobilhomes vétustes ?

Depuis 2011, la filière du mobil-home s'attache à gérer la fin de vie des produits et éviter les destructions sauvages ou les installations de produits anciens sur des terrains privés. La structure Éco Mobil-Home a donc pour vocation de prendre en charge la fin de vie des mobil-homes du marché

français, depuis leur enlèvement jusqu'au traitement et au recyclage des matériaux.

Depuis 2011, plus de

15 000

mobil-homes ont été déconstruits par Éco Mobil-Home

CHIFFRES-CLÉS EN FRANCE EN 2021

**22** millions

de vacanciers accueillis dans les campings en France chaque année

**250 000** 

résidences mobiles (750 000 lits) 7 592

campings aménagés en France (872 647 emplacements)

200

parcs résidentiels de loisirs (dont 127 classés)

Source: FFCC





# LA PHILOMOBILE, UN FOURGON PORTEUR D'INTERROGATIONS

Inciter les gens à se questionner, tel est l'objectif de Laurence Bouchet, philosophe praticienne. À bord de son fourgon, elle se déplace dans toute la France pour rendre la philosophie accessible à tous.

Professeure de philosophie durant 24 ans dans le même lycée, Laurence Bouchet, philosophe praticienne, prend

conscience que la philosophie n'est pas là que pour passer son bac. « Selon moi, elle apporte beaucoup dans l'existence, souligne-telle, c'est une certaine façon de concevoir sa vie, de prendre du recul avec soi-même. » Depuis 2016, elle s'est donc lancée sur les routes, d'abord avec un fourgon aménagé par un ami, aujourd'hui avec un fourgon acheté neuf il y a un an. « C'est très pratique car je me déplace beaucoup pour aller à la rencontre des gens afin de porter la

réflexion philosophique dans des mairies, des écoles, des médiathèques, mais aussi chez des agriculteurs ou des chasseurs. Je peux donc dormir dedans et aller de découverte en découverte. » Un véhicule customisé avec, d'un côté, la tête de Socrate et la

« J'ai choisi l'itinérance pour montrer que la philosophie s'adresse à tous, quelle est ouverte, vivante. »

phrase « Connais-toi toi-même » et de l'autre une représentation de la philosophe Simone Weil qu'elle admire beaucoup. Sans oublier des plaques métalliques avec des questions philosophiques qu'elle peut changer au gré de ses pensées. « *l'ai choisi* 

> l'itinérance pour montrer que la philosophie s'adresse à tous, quelle est ouverte, vivante. Parfois je gare mon fourgon à côté du camion pizza car si les gens se nourrissent au restaurant, il est également bon de nourrir sa réflexion. Je ne fais pas des cours, je pose des questions pour inciter les gens à réfléchir. » Sa vie nomade l'enrichit dans ses propres réflexions. Finalement, « un petit espace extérieur permet d'avoir un grand espace intérieur », conclut-elle.

> Pour en savoir plus : www.laurencebouchetpratiquephilosophique.com





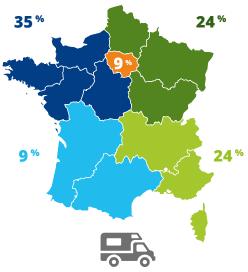
# QUI SONT LES CAMPING-CARISTES ET POSSESSEURS DE VANS ET FOURGONS?

Après vous avoir présenté les premiers résultats du rapport d'Ipsos pour UNI VDL « Camping-caristes : profil et comportements en 2021 » dans le n°130 de VDL Magazine, nous vous invitons à découvrir la suite des informations. Une enquête riche d'enseignements sur les usagers, leurs comportements d'achat et leurs produits préférés.

#### **QUI SONT LES USAGERS?**

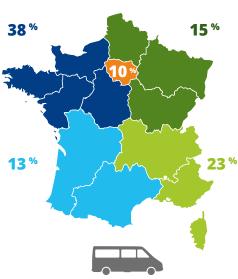
Les camping-caristes et les utilisateurs de vans ou fourgons ont des revenus plutôt élevés (2 500 euros et plus par mois). Cela s'explique par l'âge des utilisateurs (50 ans et plus en moyenne), catégorie sociale ayant un pouvoir d'achat conséquent. Une majorité vient de l'Ouest de la France, et beaucoup pratiquent depuis plusieurs années (42 % depuis plus de 10 ans), ce qui indique une satisfaction à moyen terme pour le véhicule. Les utilisateurs de vans/fourgons pratiquent depuis un peu moins de temps (33 % depuis 2 à 4 ans). Enfin, le dernier enseignement, c'est que la découverte avant achat est importante, aussi bien pour les camping-cars que les vans/fourgons. D'où l'importance de pouvoir faire essayer le véhicule que ce soit en concession, via la location, ou lors de salon.

# DES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES NEUFS AUX ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DIVERSES (EN %)



Propriétaires de camping-cars neufs

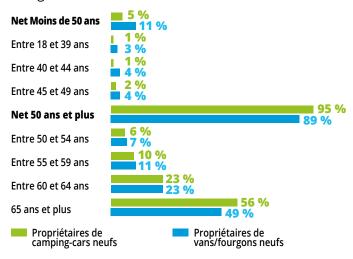
Camping-cars, vans et fourgons sont particulièrement prisés par les habitants de l'Ouest de la France. En outre, ce sont surtout des voyageurs de proximité, en moyenne à 200 km de leur domicile.



Propriétaires de vans/fourgons neufs

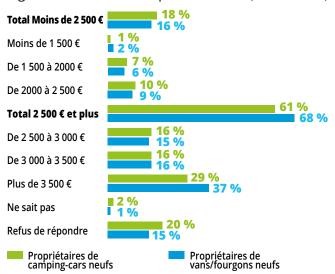
# QUEL EST L'ÂGE DES USAGERS DE VÉHICULES NEUFS (EN %)?

L'engouement pour la « vanlife » permet de rajeunir l'usage des VDL.



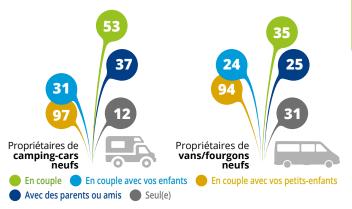
#### **DES REVENUS NETS PLUTÔT ÉLEVÉS (EN %)**

Les vanlifers affichent des revenus mensuels plus élevés que les camping-caristes, probablement car ils sont davantage à exercer une activité professionnelle (32 % vs 24 %).



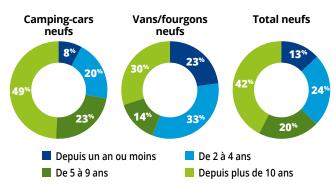
#### **QUEL EST L'ÉQUIPAGE? (EN %)**

La plupart voyage en couple (93 %), avec leurs enfants (28 %), leurs petits enfants (47 %) ou avec d'autres parents ou amis (33 %).



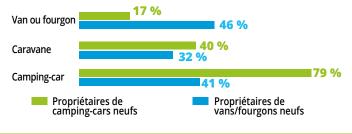
#### DEPUIS COMBIEN DE TEMPS LES USAGERS PRATIQUENT-ILS CE TYPE DE LOISIRS (EN %)?

Si beaucoup d'usagers sont expérimentés, plus du quart pratiquent ce type de loisirs depuis moins de quatre ans.



# ACHETEURS AYANT TESTÉ CE TYPE DE VÉHICULE AVANT ACHAT NEUF (EN %)

Avant d'acheter un camping-car neuf, 5 % des acheteurs avaient déjà emprunté un camping-car (4 % pour les vans/fourgons) et 12 % des futurs camping-caristes l'avaient loué (8 % pour le van). Par ailleurs, les camping-caristes viennent plutôt du monde du camping-car (79 %) et de la caravane (40 %) alors que les acheteurs de van ou fourgon ont surtout essayé un camping-car avant achat (46 %) et un van/fourgon (41 %). Ces chiffres expliquent le succès de la location mais également des essais proposés en concession ou lors de salon.



# QUELS SONT LES COMPORTEMENTS D'ACHAT?

Les acheteurs de camping-cars, vans ou fourgons plébiscitent ce type de véhicule pour le confort lors du voyage, pour l'aventure et la possibilité de pratiquer leur sport. Si ces véhicules sont majoritairement achetés à crédit, 50 % des possesseurs de vans/fourgons l'ont acheté comptant et seulement 9 % l'ont acheté uniquement à crédit. Les concessions puis les salons et foires sont les lieux principaux d'achats des camping-cars, vans et fourgons. Il convient donc d'avoir un maillage important du territoire pour les concessions ; et les salons ou foires ont un intérêt économique non négligeable.

#### LES RAISONS D'ACHAT D'UN CAMPING-CAR, D'UN VAN OU D'UN FOURGON

Confort, aventure, respect de l'environnement ou pratiques d'activités sont autant de motivations d'achat communes aux camping-caristes et aux vanlifers.

jeunesse

Me permet d'affirmer ma position

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations ci-dessus concernant votre véhicule

4		
actuel ?	Camping- cars neufs	Vans/ fourgons neufs
Est une excellente façon de voyager confortablement	98	97
Me permet de partir à l'aventure	91	94
Est le moyen idéal pour pratiquer les activités de mon choix	86	89
Me permet de respecter l'environnement	76	71
Me donne l'impression d'être « comme à la maison »	77	64
Me permet d'être en sécurité face aux crises sanitaires	78	69
Me permet de conserver mes habitudes alimentaires	73	62
Me permet de voyager à proximité de mon domicile	61	76
Me permet d'économiser pendant mes vacances	52	59
Me permet de réaliser un rêve de	52	49



49

5

9

#### OÙ LES VÉHICULES SONT-ILS ACHETÉS?

Neuf ou occasion, le concessionnaire reste un interlocuteur privilégié.

Lieux	Camping- cars neufs	Vans/ fourgons neufs
Chez un concessionnaire	75	81
Sur un salon ou une foire	24	18
Autre	1	1
Lieux	Camping- cars d'occasion	Vans/ fourgons d'occasion
Chez un concessionnaire	63	58
À un particulier	24	31
Sur un salon ou une foire	5	0
Sur internet via les petites annonces	7	8
Autre	1	1

#### MODE DE PAIEMENT DES VÉHICULES **NEUFS**

Les vanlifers payent plus souvent leur véhicule comptant que les camping-caristes.

	Camping- car neuf	Van ou fourgon neuf
A acheté le véhicule à crédit tout ou partie	65	49
Vous avez payé une partie au comptant et payé le reste à crédit	53	41
Vous avez payé l'intégralité du prix du camping-car à crédit	12	9
Au comptant	35	50

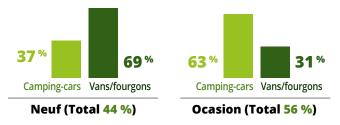


#### LES PRODUITS PLÉBISCITÉS

Les camping-caristes achètent souvent de l'occasion (63 %) alors que les possesseurs de vans/fourgons achètent surtout du neuf (69 %). Le camping-car profilé reste numéro un des achats (44 %). Les primoaccédants sont surtout des acheteurs de vans/fourgons : 44 % de primoaccédants contre 18 % pour les achats de camping-cars neufs. Enfin, dernière information, depuis quatre ans, 54 % des camping-caristes et 51% des propriétaires de vans/fourgons neufs trouvent que l'accueil s'est dégradé dans les communes. Un comble au vu du poids du secteur dans l'économie et notamment dans l'économie touristique.

#### DES VÉHICULES NEUFS OU D'OCCASION?

Les acheteurs de vans plébiscitent le neuf tandis que ceux de camping-cars se tournent souvent vers l'occasion.



#### LES PRIMO-ACCÉDANTS PLUS NOMBREUX CHEZ LES ACHETEURS DE **VANS ET FOURGONS**

**18 %** des achats de camping-cars neufs sont réalisés par des primo-accédants tandis que cette part s'élève à 44 % pour les vans ou fourgons, témoignant de l'engouement pour ce type de véhicules légers et maniables.

#### PERCEPTION DE L'ÉVOLUTION DANS L'ACCUEIL DANS LES COMMUNES des propriétaires de véhicules neufs depuis plus de quatre ans.

Pour plus de la moitié des usagers, l'accueil dans les communes se dégrade.

	Propriétaires de camping-cars neufs	Propriétaires de vans/fourgons neufs
S'est amélioré	28	21
S'est dégradé	54	51
Est globalement resté le même	15	14
Ne se prononce pas	3	14



# LES CLUBS D'UTILISATEURS : PARTAGE ET CONVIVIALITÉ

Dès l'apparition des premières caravanes, des clubs se sont formés. Les camping-cars, vans et fourgons ont fait de même afin de partager leur passion pour ce type de loisirs, mais aussi défendre les droits des usagers.

es clubs d'utilisateurs sont particulièrement prisés des usagers de caravanes, camping-cars, vans et fourgons. Ainsi, depuis 1938, la Fédération française des campeurs, caravaniers et camping-caristes (FFCC) s'est fixée comme objectif d'aider « les touristes de plein air à bien vivre leurs vacances ». « Nous représentons nos adhérents auprès des services publics pour faire évoluer les conditions d'accueil et d'hébergement», souligne Jacques Bourdon, président de la FFCC. La Fédération française des associations et clubs de camping-cars (FFACCC), elle, ne regroupe que des clubs et usagers de camping-cars, vans et fourgons avec comme mission d'accompagner les usagers dans tous les aspects de la pratique de

ces loisirs. « Nous accompagnons les municipalités, communautés de communes et offices du tourisme pour les aider à proposer un accueil adapté aux camping-cars, souligne

Nous intervenons auprès des ministères pour défendre le droit des usagers, notamment la liberté de stationnement dans le respect des règles.

Christian Millot,

Christian Millot, vice-président de la FFACC. Nous intervenons également auprès des ministères pour défendre le droit des usagers, et notamment la

liberté de stationnement dans le respect des règles. C'est pourquoi nous faisons partie du Comité de liaison du camping-car (CLC). Nous soutenons aussi les dossiers portés par la Fédération internationale des clubs de motorhomes (FICM) auprès de la commission européenne... »

#### ORGANISATION DE VOYAGES ET DE RENCONTRES

Implantés dans tout le territoire les clubs ont su rencontrer leur public. Ainsi, le Camping-car club Rhône-Alpes réunit environ 350 équipages auxquels il propose échanges, sorties, voyages, dans une ambiance conviviale. L'association « Cercle Le Voyageur » propose à ses 300 adhérents des sorties en

groupe d'une quinzaine de véhicules en moyenne, organisées par des adhérents bénévoles. Seule la sortie à l'étranger est proposée par un voyagiste. « La durée de ces sorties peut varier de quelques jours à une quinzaine, précise Josiane Bonazzi, présidente de l'association. De plus, une fois par an, nous proposons un circuit à l'étranger d'une durée plus longue. Nous réalisons également un bulletin trimestriel destiné à tous nos adhérents. Enfin, un livret d'accueil est destiné aux nouveaux propriétaires et la première année d'adhésion leur est offerte. » Rapido camping-car club de France (R3CS), de con côté, réunit environ 400 propriétaires de camping-cars Rapido, venus de toute l'Europe. Comme la majorité des clubs, son activité essentielle repose sur l'organisation de voyages en France et à l'étranger. Son identité de marque lui permet aussi de tisser des relations solides avec le constructeur. « Notre partenaire premier est le groupe Rapido bien que nous soyons

totalement indépendants et que nous n'intervenions en aucune manière sur les éventuelles problématiques rencontrées par nos adhérents car nous ne sommes pas une association de consommateurs, mais d'utilisateurs, relève Christian Pelletier, son président et fondateur. En revanche, nous sommes présents sur leur stand du salon du Bourget et participons régulièrement à des visites d'usine. Ils nous contactent lorsqu'ils souhaitent recueillir des avis d'utilisateurs et nous échangeons sur différentes problématiques. »

#### LES CARAVANES ONT AUSSI LEURS CLUBS

Les caravaniers, initiateurs des premiers clubs, sont actifs en la matière. Le Rétro camping club de France (RCCF), par exemple, s'est fixé comme objectif de sauver du matériel de camping antérieur à 1977, essentiellement des caravanes anciennes. Ses 240 membres, répartis dans toute la

France, sont tous des passionnés qui s'attachent à préserver les moindres détails de l'époque, équipement intérieurs et véhicules de tractage compris. « Nos adhérents participent à des sorties et s'échangent des informations sur les équipements ou la manière de restaurer certaines caravanes, explique Gérard Bordes, président du RCCF. Nous sommes structurés en sept grandes régions et chacune d'entre elle est libre d'organiser ses sorties. De plus, chaque année nous organisons une estivale fin août. » « Nos sorties sont organisées en trois tiers : un consacré aux paysages, circuits touristiques, promenades dans la nature, etc. ; un autre dédié aux éléments culturels (églises, musées, châteaux, etc.) et le dernier tiers pour des activités économiques (élevages, fabrications artisanales, visites techniques...), » relève Sylvain Mage, président du club Eriba SO. Une recherche de convivialité et d'échanges caractéristique de tous les clubs de ces véhicules.

# Dany et Thierry Belorgey, membres du club R3CF (Rapido)

« Retraités, nous aimons l'aventure, la nature, l'indépendance, la liberté, ce que nous offre notre camping-car »



Après la tente, la caravane, notre camping-car est un luxe dont nous ne pourrions plus nous passer. Un voyage réussi demande beaucoup de temps de préparation. Cela peut être éprouvant, entre le côté administratif, les démarches, les règles à respecter, choisir les sites touristiques, historiques, les visites culturelles avec ou sans guide, les balades, les soirées organisées, comparer, réserver, régler les acomptes, etc. Alors, pourquoi ne pas se faciliter la vie avec un club, sans se soucier de rien ? Grâce aux bénévoles dynamiques du club R3CF, des prix de groupe, des tarifs « tout compris » bien définis, abordables, sans mauvaises surprises, avec l'assurance annulation,

tous ces avantages nous rassurent et nous conviennent. Et puis voyager en groupe est humainement enrichissant.

#### Bernard Dépierre, membre du Camping-car club Rhône-Alpes

« Échanger des informations pour pratiquer dans de bonnes conditions »

Appartenir à un club permet de faire connaissance avec d'autres usagers de camping-cars, vans ou fourgons et d'échanger des informations pour pratiquer dans de bonnes conditions. On partage des expériences de voyage, des tuyaux sur les lieux à visiter ou les possibilités de stationnement, etc. Dans un club, la convivialité est primordiale et l'on découvre des personnes différentes, n'ayant pas les mêmes expériences que soi.



#### Élisabeth et Dominique Boichut, membres du club Eriba Sud-Ouest

« À chaque fois que nous rentrons, nous n'avons qu'une envie : repartir ! »



Avant d'être à la retraite, nous n'avions jamais fait de camping, mais Dominique avait tou-jours rêvé d'avoir une petite caravane Eriba. On en a donc trouvé une d'occasion. On ne souhaitait pas d'auvent aussi l'avons-nous mis en vente sur internet et le couple qui est venu le chercher était membre du club. Ils nous ont convaincu de faire une première sortie en invité en 2014 et nous avons trouvé cela très sympa. Depuis, on part trois à quatre fois par an avec le club. À chaque fois que nous rentrons, nous n'avons qu'une envie : repartir!

#### EN EUROPE AUSSI, LES CAMPING-CARS, VANS ET FOURGONS SONT REPRÉSENTÉS

Fondée en 1976, la Fédération internationale des clubs de motorhomes (FICM) réunit divers pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie...). Ses objectifs sont de rassembler les associations des utilisateurs de motorhomes (camping-cars, vans et fourgons) de tous les pays afin d'assurer la défense de leurs intérêts collectifs: de favoriser les contacts entre utilisateurs; de promouvoir l'image de marque de ce type de véhicules tout en respectant la nature, son environnement, les sites... par un stationnement judicieux. Pour cela, la FICM participe à de nombreuses réunions ; collabore à la création de revues ou journaux ; est en contact avec les fabricants et les autorités internationales ou locales ainsi que les institutions européennes. Source: www.ficm-aisbl.eu

# RECEVEZ LA NOUVELLE VERSION NUMÉRIQUE DE



Le magazine des véhicules de loisirs (campingcars, fourgons, vans, caravanes, mobil-homes), de l'accueil et du tourisme

Pour recevoir VDL Mag, en version numérique ou en version papier :

### contact@univdl.org

Retrouvez tous les numéros de VDL Mag sur www.univdl.com/vdl-magazine/



Christian Dorlodot, vice-président du club Autostar

# « Nous disposons de délégués dans chaque région »

Ce club a été créé par Autostar en 1987 et a toujours été géré par des bénévoles propriétaires de camping-cars de la marque même si le président est le directeur de l'usine. Le but du club est de rassembler usagers de camping-cars Autostar pour voyager. Nous organisons environ sept voyages par an dont un à l'étranger. Nous disposons de délégués dans chaque région, sachant que chacun d'entre eux s'engage à proposer au moins une sortie tous les trois ans dans son territoire d'origine. Notre

devise est « Toujours libres, jamais seuls » : les gens sont libres de participer aux activités proposées ou pas.

#### Éric Mafrans, administrateur du groupe des utilisateurs de camping-cars Adria (G.U.C.C.A.)

#### «Un forum et un groupe Facebook dédiés»

Le G.U.C.C.A. est le premier et le plus ancien forum dédié aux utilisateurs de camping-cars Adria. Créé en 2003, il fonctionne un peu comme un club d'utilisateurs sans pour autant en avoir les statuts. Nous comptons 2 100 inscrits sur le forum et 737 sur le groupe Facebook. Tous ont la passion du camping-car et de la marque. Ils s'échangent donc des trucs et astuces sur les véhicules. Par ailleurs, nous organisons une à deux rencontres par an qui nous permettent de mieux nous connaître, d'échanger sur nos bons coins ou les régions que nous avons appréciées. Enfin, certains organisent des voyages en petit comité sous la bannière du groupe.

Retrouvez l'intégralité des témoignages et interviews sur www.univdl.com

# DES LIVRES ET DES VDL

De nombreux livres, guides ou applications s'attachent à partager informations ou témoignages sur la pratique du camping-car, du van ou du fourgon. Une volonté d'échange qui caractérise ces voyageurs.

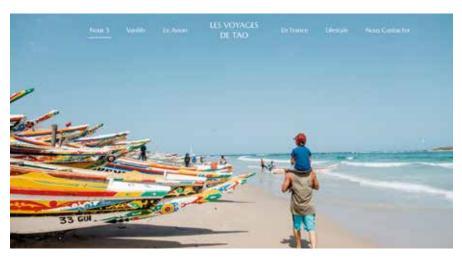
👱 uides, récits de voyages, blogs, G magazines, l'univers des camping-cars, vans et fourgons suscite une multitude de publications témoignant du souci de partage qui anime nombre d'usagers. Certains confient même à leur chien le soin de relater leurs découvertes. leur vie quotidienne. Ainsi, Virginie et Guy mettent les pattes de leur chienne Izzie à contribution pour témoigner de leur séjour dans le Vercors ou de leur voyage à travers l'Angleterre, le pays de Galles ou encore l'Irlande (www.myatlas. com/campingcar). Une manière originale de témoigner sur le quotidien d'un camping-cariste et de partager bons plans et adresses. Sur son blog, « les voyages de Tao », mais aussi dans un ouvrage

intitulé Vanlife en famille, Magali Selvi relate les aventures et les voyages partagés régulièrement avec son époux et son fils Tao. Là aussi,

l'idée est de partager avec le plus grand nombre coups de cœurs et conseils de toute nature.

#### **GUIDES ET MAGAZINES**

Autre source d'information prisée des usagers de camping-cars, vans et fourgons, les magazines (voir tableaux). Ils y trouvent en effet une multitude d'informations sur les véhicules, les accessoires, la réglementation, les destinations, ou encore les aires d'accueil ou de services. Les témoignages sont là aussi à l'honneur comme le montre la rubrique « Paroles de voyageurs » de Camping-car Magazine, dédiée à l'accueil et au stationnement. Enfin, les guides et applications de voyage restent encore très prisés des utilisateurs. Ainsi, le Guide Michelin Escapades



en camping-cars affiche un tirage de 20 000 exemplaires. Le Petit Futé, de son côté, commercialise 12 000 exemplaires papier et 2 000 versions numériques de son guide

« Les guides et

applications de

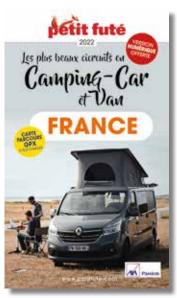
voyage restent

encore très prisés

des utilisateurs. »

Les plus beaux circuits en camping-car et van – France. Un ouvrage qui s'appuie sur les bonnes adresses fournies par 400 rédacteurs locaux

répartis sur tout le territoire. « Un spécialiste élabore des parcours sympas, adaptés aux camping-cars et utilise les bonnes adresses de notre base pour donner des informations sur les restaurants, les loisirs, les visites ou



# Les principales sources d'information des propriétaires de véhicules (en %)

Source d'information	Camping-cars neufs	Vans/fourgons neufs
Internet	71	73
La presse spécialisée	57	47
Les concessionnaires	36	27
Les salons ou les foires	34	28
Vos proches / vos amis	14	11
Autre (précisez)	1	3
Je ne m'informe pas	2	2

le shopping, explique Stephan Szeremeta, directeur éditorial du Petit Futé. En plus, pour tous les parcours, des fichiers Gpx sont téléchargeables gratuitement pour que les voyageurs disposent facilement des coordonnées GPS des lieux suggérés. »

# L'ESSOR DU NUMÉRIQUE ET DU COLLABORATIF

Escapades en camping-car Une dimension numérique aujourd'hui indispensable. en prendra pour preuve le succès de CaraMaps, une application et un site collaboratifs lancée en 2015 qui compte désormais plus de 700 000 membres en Europe, dont une moitié de Français. Avec CaraMaps, les usagers partagent 90 000 adresses de campings, parkings, aires de services, accueillants etc. « Au

départ, j'ai développé l'application sur fonds propres, explique Julien Toumieux, président du groupe Hunyvers et créateur de Cara-Maps. Il était en effet important de proposer un produit gratuit pour avoir des utilisateurs qui partagent leurs bonnes adresses, avis et commentaires. Après une introduction en bourse du groupe Hunyvers en mars 2022, nous développons désormais une plate-forme de réservation chez les particuliers que nous comptons lancer au printemps

# « UN VRAI DYNAMISME POUR CE MODE DE TOURISME »

TÉMOIGNAGE DE PHILIPPE ORAIN, DIRECTEUR ÉDITORIAL DES GUIDES DE VOYAGE MICHELIN

> Les camping-caristes ont des besoins spécifiques en voyage (vidange, points d'eau...) et un guide classique ne répond que partiellement à leurs besoins. On a donc conçu un guide spécialement pour eux avec 101 circuits touristiques, une sélection de campings et d'aires de services. Nous en sommes à la 14<sup>e</sup> édition et on a une croissance de + 120 % sur ce guide depuis 10 ans. Preuve d'un vrai dynamisme pour ce mode de tourisme! Le guide est élaboré grâce à une éditrice, chef de projet du guide, qui travaille avec une équipe d'auteurs spécialisés dans le camping-car. Ces auteurs sont amenés à faire des tournées pour identifier les itinéraires et les aires et campings qui conviennent aux besoins spécifiques des camping-caristes. Les tournées servent à vérifier la qualité et les informations des établissements sélectionnés dans le guide.

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Philippe Orain sur le site www.univdl.com

2023. En prélevant une commission sur les terrains mis en location par les particuliers pour accueillir camping-cars, vans et fourgons, nous pourrons faire de CaraMaps un modèle rentable. » Une approche qui mise entièrement sur le numérique pour renouveler et centraliser les sources d'informations des usagers.

# Les magazines que lisent régulièrement ou occasionnellement les propriétaires de véhicules (en %)

Magazines les plus lus	Camping-cars neufs	Vans/fourgons neufs
Camping-car Magazine	79	65
Le Monde du Camping-Car	74	54
Esprit Camping-car	23	19
Le Monde du Plein Air	12	14
Van Life	7	40
Van Mag & Van Évasion	6	26

Source: rapport d'Ipsos pour UNI VDL « Camping-caristes: profil et comportements en 2021 ».



# PRÈS DE 50 CONCESSIONS SOUS ENSEIGNE LIBERTIUM

C'est un événement majeur dans l'univers du camping-car. En lançant l'enseigne Libertium, le groupe Trigano s'investit massivement dans la distribution. L'objectif affiché par les responsables du premier constructeur européen de véhicules de loisirs n'est pas de mettre la main sur les réseaux de concessionnaires en place mais bien plutôt de s'organiser face à l'intérêt grandissant des constructeurs automobiles pour distribuer des véhicules de loisirs de type van ou fourgon au sein de leurs réseaux. Fort de ses 46 concessions réunissant des groupes leaders comme SLC, CLC ou Loisiréo, l'enseigne



Libertium affiche comme promesse à ses clients « Libre d'avoir le choix ».

#### LES SALONS

#### **DÜSSELDORF**

235 000 visiteurs ont arpenté les 736 stands répartis dans les 16 halls du *Caravan Salon* de Düsseldorf du 27 août au 4 septembre. Un succès après deux ans de restrictions sanitaires.

#### **PARIS - LE BOURGET**

Le salon de Paris – Le Bourget tient ses promesses avec une présence remarquée de vans et fourgons aménagés, sans oublier les camping-cars, les caravanes et les mobilhomes. Du 24 septembre au 2 octobre, l'édition 2022 est marquée par de nombreux points forts, dont le retour des animations à destination des personnes séjournant sur place.

#### **PARME**

Organisé du 10 au 18 septembre par le syndicat italien des constructeurs de véhicules de loisirs (APC), *Il salone del Camper* est l'événement incontournable pour les camping-caristes et amateurs de vans ou fourgons italiens. 287 exposants sont attendus, 600 véhicules exposés, sur une surface de plus de 60 000 m². La barre des 100 000 visiteurs approchés l'an dernier pourrait être dépassée.



# LA « VANLIFE » GAGNE EN POPULARITÉ

Le constructeur automobile Ford vient de réaliser une nouvelle étude avec l'institut de sondage Yougov afin de mieux appréhender les attentes des Français. Pour 31 % des Français la « vanlife » s'inscrit comme une solution économique pour passer ses vacances, tandis que 58 % des parents d'enfants de moins de 18 ans seraient prêts à partir en vacances avec un van, un fourgon ou un camping-car. À l'heure où les contraintes sanitaires ont tendance à disparaître, 66 % des sondés estiment que la « bulle sanitaire » de ce type de véhicule a encore un impact sur leurs envies de voyager. Des vacances qui séduisent autour de l'idée de liberté et de flexibilité (46 %), mais aussi de moindre coût (31 %) et du désir de consommer autrement (26 %). Pas étonnant que l'on retrouve beaucoup de jeunes actifs (56 % des 25-44 ans) dans les personnes intéressées. Plus surprenant, ce type de vacances apparaît à 40 % comme une solution plus économique par rapport à la location d'une maison ou d'un appartement.

#### **BIRMINGHAM**

Du 18 au 23 octobre prochains, les regards seront tournés vers la Grande-Bretagne et son *Motorhome* et *Caravan Show* organisé cette année encore à Birmingham. Plus de 1 000 modèles de caravanes, vans et camping-cars seront exposés dans 11 halls, avec une présence importante des groupes français.

#### LE CLC AU SALON DES MAIRES

Le salon des maires et des collectivités locales se déroulera à Paris Porte de Versailles du 22 au 24 novembre 2022. La plupart des acteurs des territoires ont répondu présent pour cette 27° édition où sont attendus plus de 45 000 visiteurs professionnels, pas moins de 500 journalistes autour d'un millier d'exposants. Le Comité de liaison du camping-car (CLC) y tiendra un stand afin de sensibiliser les maires de France et tous les décideurs en région sur la pratique et les attentes des utilisateurs de camping-cars, vans ou fourgons. Le CLC va d'ailleurs éditer un nouveau guide pratique à l'usage des collectivités territoriales autour du phénomène « camping-cars, vans et fourgons », devenus incontournables dans l'univers du tourisme.



# L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR, CHAMPIONNE DE L'ÉTÉ 2022?

Le début de la saison estivale confirme la forme du tourisme de loisirs. Un nouveau baromètre national de l'hôtellerie de plein air (HPA) a été mis en place dans le cadre du « Data Hub France Tourisme Observation » par Atout France, la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) et ADN Tourisme. Il révèle ainsi à



fin juin un niveau de réservations d'avril à octobre 2022 en progression de + 26 % par rapport à 2021. Ce résultat s'explique notamment par le retour de la clientèle internationale et des réservations anticipées. Qui plus est, les réservations en HPA pour le mois de septembre font apparaître une progression de + 33 % pour la clientèle domestique et + 57 % pour les clientèles internationales. Cette année, le littoral s'est de nouveau imposé comme la destination préférée des touristes en France, avec, en particulier, une augmentation des nuitées de camping en emplacement nu sur l'arc méditerranéen, pour la côte atlantique et les rivages de la Manche. Le tourisme rural, promettant un tourisme à taille humaine, proche et respectueux de la nature, a été moins plébiscité



durant la saison estivale 2022 que lors des deux dernières années, freinant le rééquilibrage progressif entre les régions littorales et les régions rurales qui s'était esquissé. Pour Nicolas Dayot, président de la FNHPA, « la clientèle française, qui a redécouvert le camping pendant le Covid est restée fidèle en 2022, constituant un socle domestique extrêmement robuste ».



La lecture des statistiques européennes d'immatriculations des véhicules de loisirs pays par pays, en 2021, ne tient pas compte de sa population. En intégrant cette donnée, on découvre un classement pour le moins inédit où la Suisse figure par exemple à la première place.

Avec ses or 420 valle, and collection of the camping-cars immatriculés vec ses 81 420 vans, fourgons durant l'année 2021, soit une part de marché de 45 %, l'Allemagne s'affiche en tête des 15 principaux pays européens. Pour autant, avec une population de plus de 83 millions d'habitants, elle compte un peu moins de camping-cars, vans ou fourgons neufs en 2021 par habitant que son petit voisin suisse qui compte un camping-car neuf pour 1012 habitants (contre 1 020 pour l'Allemagne). Une petite longueur d'avance donc pour les Helvètes, champions européens inattendus mais qui ne sont pas les seuls à pouvoir afficher un taux d'acquisition élevé. En effet, la Belgique et ses 7 086 vans, fourgons et camping-cars vendus en 2021 pour une population d'à peine plus de dix millions d'habitants lui permettent de s'octroyer la troisième place sur le podium. Ce sont ensuite les pays scandinaves dans leur ensemble qui profitent d'un taux de possession de matériel neuf plutôt élevé. Ils dépassent la France, laquelle figure en milieu de tableau avec 30822 immatriculations, alors qu'elle tient une solide seconde place dans les statistiques européennes. Norvège, Suède et

Finlande sont par ailleurs les seuls pays européens affichant un parc roulant d'un véhicule pour moins de 100 habitants (contre 120 pour la France et l'Allemagne, 250 pour l'Italie et près de 600 pour l'Espagne).

Avec une population proche de la nôtre, la Grande-Bretagne compte un niveau d'acquisition de camping-cars, vans ou fourgons neufs deux fois plus faible tandis que le sud de l'Europe s'affiche à la peine, en Espagne comme en Italie, alors qu'il s'agit de pays où les constructeurs sont solidement implantés. Le pouvoir d'achat des ménages tient une place importante dans ce classement des immatriculations de neufs 2021. Pour autant ces véhicules ont du succès partout en Europe. L'intégration du marché de l'occasion permet de lisser ces statistiques, notamment pour la France.

# UN IMPACT PLUS FORT AVEC LES VENTES D'OCCASION

Avec son parc roulant de plus d'un demi-million de vans, fourgons et camping-cars, la France dispose d'un réservoir de véhicules d'occasion conséquent. C'est de loin le

plus important d'Europe, derrière celui de l'Allemagne. Plus de 71 000 transactions ont été relevées ces douze derniers mois, démontrant le dynamisme du secteur et l'intérêt marqué des Français pour un achat de seconde main. Ajouté aux statistiques du marché du neuf, le seuil des 100 000 immatriculations annuelles est atteint, soit un achat de van, fourgon ou de camping-car pour 674 habitants... contre plus de 2 000 avec les seules ventes de neuf.

Classement des achats de camping-cars, vans et fourgons neufs par rapport à la population (2021)

- 1 Suisse
- 2 Allemagne
- 3 Belgique
- 4 Norvège
- 5 Suède
- 6 Finlande
- 7 France
- 8 Danemark
- 9 Grande-Bretagne
- 10 Slovénie
- 11 Pays-Bas
- 12 Espagne
- **13** Italie
- 14 Portugal

# Immatriculations des camping-cars, vans et fourgons neufs selon le nombre d'habitants (2021)

Pays	Immatriculations camping-cars, vans et fourgons neufs	Nombre d'habitants (en millions)	Nombre d'habitants/ véhicules neufs
Allemagne	81 420	83,1	1020
France	30 822	67,4	2 187
Grande-Bretagne	14 074	66,4	4 718
Suisse	8 498	8,6	1 012
Italie	7 113	60,5	8 505
Belgique	7 086	11,4	1608
Espagne	6 175	47,3	7 660
Suède	5 066	10,4	2 052
Autriche	4 782	8,8	1840
Pays-Bas	3 171	17,4	5 487
Norvège	3 081	5,3	1720
Finlande	2 634	5,5	2 088
Danemark	1704	5,7	3 345
Slovénie	422	2	4 739
Portugal	270	10,3	38 148

Source : UNI VDL, ECF, Eurostats.

#### Nombre de camping-cars, vans et fourgons selon le nombre d'habitants (2021)

Pays	Immatriculations camping-cars, vans et fourgons	Nombre d'habitants (en millions)	Nombre d'habitants/ véhicules
Allemagne	674 700	83,1	123
France	559 800	67,4	120,4
Grande-Bretagne	250 425	66,4	265
Italie	240 915	60,5	251
Espagne	80 000	47,3	591
Pays-Bas	144 500	17,4	120
Belgique	62 400	11,4	183
Suède	108 518	10,4	96
Portugal	10 000	10,3	1030
Autriche	32 777	8,8	268
Suisse	65 100	8,6	132
Danemark	11 092	5,7	513
Finlande	60 670	5,5	91
Norvège	55 220	5,3	96
Slovénie	6 076	2	329

Source : UNI VDL, ECF, Eurostats.



Arrivez sereinement à destination avec plus de sécurité et de confort grâce au Maintien au centre de la voie (Lane Centering), au Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et à l'Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go (Traffic Jam Assist)\*. Laissez Ducato, avec ses équipements de sécurité de dernière génération, vous offrir une conduite plus détendue, vous aider à réduire le risque d'accident et accroître la protection des passagers. Assurez-vous plus que jamais des vacances sans soucis en choisissant un camping-car sur base Fiat Professional Ducato.

Cette communication illustre les caractéristiques et les contenus spécifiques au modèle, qui peuvent être choisis par les constructeurs de camping-cars. Il faudra donc vérifier la disponibilité des caractéristiques du modèle que vous achèterez auprès de votre constructeur de camping-cars. L'agencement des modèles et leurs options peuvent varier en fonction d'exigences spécifiques relatives au marché ou aux dispositions légales.

#### **DUCATO. PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE.**

fiatcamper.com